



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 13 mars 2020

- Covid-19 -

Carole Delga : « Les agents de la Région sont mobilisés aux côtés des habitants et des territoires »

« Dans ce contexte exceptionnel, j'ai appelé ce jour les agents régionaux à la solidarité avec l'ensemble de la population, la nécessité de l'écoute, de l'attention et de la proximité dans chaque territoire de l'Occitanie. Le Service Public est en première ligne dans le maintien de la cohésion nationale : c'est son essence même et ce qui fait la force de notre modèle français.

Dans l'exercice de leurs missions, j'ai demandé à chaque agent de faire preuve d'exemplarité, de responsabilité et de sens du collectif. Notre responsabilité est grande dans cette période, afin de maintenir le cœur du fonctionnement du service public régional. Nous adapterons notre fonctionnement, notamment par le développement du travail à distance, de façon à garantir le travail quotidien au service de nos concitoyens.

J'ai fixé comme priorité aux équipes d'assurer un dialogue permanent avec le monde économique pour soutenir les entreprises et donc l'emploi », a déclaré la présidente de Région aux équipes

Les mesures prises pour garantir la continuité du service public régional :

Dans le respect des consignes sanitaires nationales, la Région Occitanie met en place un plan de continuité de l'activité qui prévoit :

- la garantie de la continuité des missions essentielles, au premier rang desquelles les **fonctions de gestion et de paiement des prestations et aides aux bénéficiaires**, ainsi que **les mesures d'accompagnement des entreprises**.
- le renforcement des outils de **travail à distance pour poursuivre les travaux engagés avec les partenaires** sur l'ensemble du territoire, tout en respectant la demande de limitation des déplacements.

La présidente de Région multiplie les rencontres avec les acteurs économiques du territoire :

Fidèle à sa méthode de concertation pour proposer des solutions sur mesure, la Présidente de Région poursuit ses rencontres avec les principaux acteurs économiques du territoire. Elle a rencontré aujourd'hui Sophie Garcia, présidente du MEDEF Occitanie et Alain Di Crescenzo, président de la CCI Occitanie pour évoquer avec eux les mesures prises pour soutenir les entreprises régionales et l'emploi. Dans les prochains jours, la présidente rencontrera ses homologues des CCI, du MEDEF et des chambres des métiers de plusieurs départements afin d'étudier ensemble les mesures complémentaires qui doivent être prises pour garantir la pérennité du tissu économique régional et des milliers d'emplois qui en dépendent.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a annoncé hier une première série de mesures pour soutenir l'économie régionale et l'emploi :

Accompagner : la Région en proximité avec toutes les entreprises

- Instauration d'un service de proximité avec les Maisons de Ma Région et Ad'Occ
- Continuité de tous les paiements aux entreprises au titre du plan de continuité
- Facilité dans l'exécution des contrats en cours et aucune pénalité de retard demandée aux entreprises engagées par marché avec la Région
- Réunir régulièrement la cellule de crise Etat-Région et mesurer les impacts de la crise secteur par secteur afin de coordonner et adapter les interventions

Soutenir : la Région contribue à la réduction des charges des entreprises

- Suspension de l'ensemble des remboursements d'avance accordés pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} avril (60 M€)
- Mobilisation d'une première enveloppe exceptionnelle de 5 M€ auprès des banques afin qu'elles s'appuient sur les garanties d'emprunt de la Région et assurent le fonds de trésorerie nécessaire aux entreprises

Protéger : mettre à l'abri de la crise les entreprises et leurs salariés

- Lancement du plan « Former plutôt que licencier » pour permettre aux entreprises bénéficiant du chômage partiel de s'inscrire dans un plan de formation afin d'alléger les

charges salariales et conserver les compétences

Anticiper : garantir à nos entreprises les conditions pour être prêtes lors de la reprise de l'économie

- Renforcement de notre dispositif de rebond industriel en concertation avec les banques afin de renforcer les fonds propres des entreprises
- Promotion de la destination Occitanie pour soutenir l'activité touristique.
- Accentuer la promotion des produits régionaux en France et à l'international

■ **Contact presse :**

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04.67.22.63.62 - Port. : 06.40.37.58.22
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)